

15 juin 2010 -12:25

Ordre du jour du Conseil des ministres du 16 mai 2010 - Palais d'Egmont

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour - Ne pas publier dans la presse

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour - Ne pas publier dans la presse

- Demandes d'engagements de crédits dans le cadre de la discipline budgétaire
- Libération de la deuxième tranche du programme d'investissement fédéral 2010
- Plan de répartition provisoire des subsides de l'exercice 2010 de la Loterie Nationale
- Mise à disposition d'un véhicule de fonction pouvant être utilisé à des fins privées aux managers du Centre fédéral d'expertise des soins de santé
- Assurance obligatoire soins de santé : mesures concernant le ticket modérateur et le système du tiers payant
- Répartition du budget de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne

Réunion commune avec les gouvernements des communautés et des régions:

1. Préparation du Conseil européen du 17 juin 2010 : stratégie EU 2020
2. Organisation de la présidence du Conseil de l'Union Européenne
3. Approbation du programme de la présidence de l'UE
La réunion a lieu au Palais d'Egmont II à partir de 8h30.

A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur www.presscenter.org et www.premier.be.